


CCPL. Oui à la fusion avec la baie du

 Publié le 30 mai 2016

 VOIR LES COMMENTAIRES

Réuni vendredi soir, le conseil municipal a donné un accord unanime à la fusion des communautés des communes du Pays léonard et de la Baie du Kernic, avant d'attribuer les subventions communales. Jacques Edern, maire, a rappelé l'arrêté préfectoral qui porte l'extension des deux ensembles communautaires qui comptera dès le 1^{er} janvier prochain, quatorze communes. La création de ce nouvel EPCI (Ensemble public de coopération intercommunale) prévoit le transfert des compétences des deux ensembles au sein de la future collectivité durant une phase exécutoire d'un an. L'actif et le passif des deux communautés seront transférés à la nouvelle. L'ensemble des personnels relèveront de la nouvelle communauté qui devra créer ses emplois fonctionnels dans un délai de six mois. Le conseil sibirilois a émis un avis favorable et unanime sur ce projet.

Subventions communales. Le conseil a adopté la somme globale de 8.775 € de subventions, proposée par la commission des finances. Ape Charles-Perrault, 1.150 € ; Apel Sainte-Agnès, 1.150 € ; Avel Goz Sibirill, 250 € ; Badminton loisir, 150 € ; club de gymnastique, 200 € ; club des Aînés ruraux, 450 € ; comité de jumelage, 400 € ; Fnaca, 250 € ; Olympique football, 1.250 € ; bibliothèque, 750 € ; plaisanciers, 150 € ; rugby-club, 500 € ; société de chasse, 400 € ; anciens combattants, 100 €.

Associations extérieures : AC Léonarde cycliste, 850 € ; 100 km de Cléder, 300 € ; association de pêche, 100 € ; handisport trégorrois, 15 € ; handisport léonard, 35 € ; Ifac Brest, 60 € ; école Saint-François, 15 € ; société hippique du Léon, 100 € ; Ar Redadeg, 100 € ; confrérie de l'artichaut, 50 €.

Compteur ErDF Linky. Lors de cette séance, Jacques Edern a déploré qu'une pétition circule, laissant croire qu'elle émanait du maire, en défaveur des futurs compteurs Linky déployés par ErDF. « Or, il n'en est rien », a-t-il confirmé. Lors d'une motion, les élus ont souhaité que le choix du compteur soit respecté par ErDF pour chacun des abonnés.

Jurés d'assises. Par tirage au sort sur la liste électorale, trois Sibirilois susceptibles de siéger aux assises ont été nommés : Jérôme Courquet, Christian Stéphan et Stéphanie Droineau-Lehmann.

En bref

Une demande de subventions sera réalisée dans le cadre du reversement des amendes de police pour un aménagement de sécurité rue de Keraval ainsi que l'aménagement d'une écluse, rue de Keraval, à Mogueéric.

Retrouvez **plus d'articles**

[Collectivités territoriales](#)

[Commune](#)

[Conseil municipal](#)

[Sibiril](#)